

Informations générales relatives à l'institution

Numéro d'identification (BCE)	0861 006 345
Type d'institution	Régie Communale Autonome
Nom de l'institution	Régie Communale Autonome de Charleroi
Période de reporting	2022
Nombre de réunions	
Conseil d'Administration	13
Bureau exécutif	11

4

Membres du Conseil d'administration

Fonction ⁵	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute ⁷	Détail de la rémunération et des avantages ⁸	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle	Pourcentage de participation aux réunions
Présidente	MANOUVRIER Line	x	x	x	x	69,2
Administratrice	CHOEL Manon	x	x	x	x	84,6
Administratrice	JANDRAIN Babette	x	x	x	x	69,2
Administratrice - Membre du Bureau exécutif	PATTE Julie	x	x	x	x	100
Administrateur	CHAÏBAÏ Karim	x	x	x	x	76,9
Administrateur	DOGRU Mahmut	x	x	x	x	92,3
Administrateur - Membre du Bureau exécutif	GOFFART Eric	x	x	x	x	92,3
Administrateur	LEMAIRE Thomas	x	x	x	x	100

⁵ Indiquer la fonction la plus élevée de l'administrateur, celles-ci étant : président, vice-président, administrateur chargé de fonctions spécifiques (membre du bureau exécutif, du comité d'audit ou d'un comité de secteur) ou administrateur.

⁷ La rémunération comprend les avantages en nature. La rémunération comprend, le cas échéant, le montant total des jetons de présence perçus. Les rémunérations sont limitées aux plafonds applicables en matière de rétribution et d'avantages en nature dans le cadre de l'exercice des mandats dérivés, conformément à l'article L5311-1, § 1 du Code.

⁸ Détailler les différentes composantes de la rémunération brute annuelle et des avantages (indemnité annuelle ou montant de jetons de présence par fonction, autres avantages éventuels). L'avantage en nature est défini comme tout avantage généralement quelconque qui ne se traduit pas par le versement d'une somme et qui est consenti en contrepartie de l'exercice du mandat. Le montant des avantages en nature dont bénéficient les titulaires d'un mandat dérivé est calculé sur base des règles appliquées par l'administration fiscale en matière d'impôts sur les revenus (article L5311-2, § 1^{er}).

Administrateur	MAGNETTE Paul	x	x	x	x	x	76,9
Administrateur	MUGEMANGANGO Germain	x	x	x	x	x	53,8
Administrateur	PARMENTIER Thomas	x	x	x	x	x	84,6
Administrateur	VAN CAUWENBERGHE Philippe	x	x	x	x	x	69,2
Observateur	DESGAIN Xavier	x	x	x	x	x	100
Observateur	GILLARD Jean- Noël	x	x	x	x	x	0
...							
Total général	x	x	x	x	x	x	76,36

NB : Annexer obligatoirement un relevé nominatif des membres de chaque organe de gestion et le taux de présence de chacun d'eux, par organe, sur la période de reporting.

Titulaires de fonction de direction

Fonction ⁹	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute ¹¹	Détail de la rémunération annuelle brute ¹²	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle
Directeur gérant	TANZILLI Antoine	89.238,65	87.783,68 rémunérations 1.454,97 avantages toute nature 430,00 frais de déplacements 3.186,12 dépenses propres à l'employeur	x
Autre ...	x	x	x	x
Total rémunérations	x	89.238,65	x	x

Plan de pension complémentaire du fonctionnaire dirigeant local (Biffer la mention inutile)

- Le titulaire de la fonction dirigeante locale est-il couvert par une assurance groupe ? ~~Oui~~ / Non
- Si oui, s'agit-il d'un plan de pension à contribution définie conformément à l'annexe 4 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ? **Oui** / Non
- Le pourcentage et les conditions de l'assurance groupe sont-ils identiquement applicables à l'ensemble du personnel contractuel conformément à l'annexe 4 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ? **Oui** / Non
- Montant dont a bénéficié sur l'année le titulaire de la fonction dirigeante locale dans le cadre de l'assurance groupe ? _____

Commentaires éventuels

⁹ Indiquer la fonction occupée au sein de la structure, étant entendu que n'est visé que le staff de direction de cette dernière.

¹¹ Indiquer la rémunération totale annuelle brute indexée, comprenant toutes sommes en espèces et tous avantages évaluable en argent.

¹² Détailler les différentes composantes de la rémunération brute annuelle (sommes en espèces, autres avantages éventuels conformément aux règles reprises à l'annexe 4 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation).

Line MANOUVRIER,
Présidente.



Nom, PrénomTaux de présence aux réunions

	%
<i>Membres du Conseil d'administration</i>	
GOFFART Eric	92,3
MAGNETTE Paul	76,9
MUGEMANGANGO Germain	53,8
PATTE Julie	100
VAN CAUWENBERGHE Philippe	69,2
DOGRU Mahmut	92,3
CHAÏBAÏ Karim	76,9
CHOEL Manon	84,6
JANDRAIN Babette	69,2
LEMAIRE Thomas	100
MANOUVRIER Line	69,2
PARMENTIER Thomas	84,6
Moyenne	80,75

	%
<i>Membres du Bureau exécutif</i>	
PATTE Julie	72,7
GOFFART Eric	100
MANOUVRIER Line	72,7
Moyenne	81,8

	%
<i>Observateurs au Conseil d'administration</i>	
Xavier DESGAIN	100
Jean-Noël GILLARD	0
Moyenne	50

	%
<i>Invités au Bureau exécutif</i>	
Xavier DESGAIN	72,7
Moyenne	72,7

Line MANOUVRIER,
Présidente.



